



ZOOM

Désartificialisation
des sols rungissois



03

07

Spectacle
« fait maison »
à la MPE



10

Opération solidaire :
boîtes de Noël

17

CESEL rungissois :
tirage au sort des
membres





Pour suivre l'actualité de la Ville :
abonnez-vous à la Page Facebook et à
la chaîne Youtube " Ville de Rungis ".



VIE SOCIALE/COMMUNALE/ÉCONOMIQUE

- 12 CCAS rue de la Grange : 10 ans déjà !
- 13 Séniors, rejoignez le CCAS en 2021
- 13 Médaille de la famille
- 13 Bon Énergie 2021
- 14 Solidarité : boîtes de Noël pour les Restos du cœur
- 14 Tribunes de l'opposition
- 15 Concours des décorations de Noël ; bravo à tous !
- 15 Résultats définitifs du Téléthon rungissois
- 15 Annulation des manifestations du Comité des Fêtes
- 16 La cellule de crise Covid-19 vous informe
- 16 Job truck à Rungis
- 16 Elle a choisi Rungis !



ENVIRONNEMENT

- 17 Nettoyage du ru et plantation d'arbres
- 17 Passages piétons branchés
- 17 Conteneurisation des collectes ménagères
- 17 Du nouveau pour la Police municipale



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

- 18 Césel rungissois : tirage au sort des membres
- 19 Découpage des quartiers



SANTÉ / HANDICAP

- 20 Distributions de Noël
- 20 Journée internationale de l'épilepsie
- 21 Santé mentale et crise sanitaire
- 21 Vaccination Covid-19...



CULTURE

- 22 Les Parasols
- 23 Le Théâtre de Rungis
- 24 La médiathèque la Méridienne
- 25 Le Conservatoire

03 ZOOM

**En route vers
la désartificialisation
des sols rungissois**



PETITE ENFANCE/ÉDUCATION/JEUNESSE

- 07 Spectacle de Noël « fait maison » à la MPE
- 08 Le CME en ordre de marche
- 09 Bravo la restauration scolaire !
- 09 Séjours de ski pour les élémentaires et les ados



JEUNESSE/SPORT

- 10 Les jeunes mobilisés pour les boîtes de Noël
- 10 PASS' BAFA ; l'aide au financement de votre BAFA
- 10 Campagne Parcoursup 2021
- 11 Noël quand même au CISL
- 11 Pensons aux vacances de février





VU-FAIT-DIT

La traditionnelle cérémonie des vœux aux personnalités, qui d'ordinaire se tient le dernier vendredi du mois de janvier, n'a pu avoir lieu en raison des contraintes liées à la crise sanitaire. Bruno Marcillaud, le maire, a souhaité toutefois s'exprimer et adresser ses vœux à l'ensemble des Rungissois sous forme de vidéo. Retrouvez son allocution sur le site de la Ville www.rungis.fr et le texte de son discours, encarté à ce journal.



◆ En avant 2021 !

Avant de commencer cet éditorial « Vu-Fait-Dit » qui entend vous présenter succinctement les différentes actions entreprises durant le mois, je voudrais adresser des vœux sincères à chacun de vous pour une belle nouvelle année. Bien sûr, la situation est singulière, morose et nous oblige à des contraintes et des ajustements dans nos projets... Mais osons l'espérance, la confiance, l'énergie pour être tous plus forts que ce virus. Il ne doit pas nous empêcher de vivre ! Pour cela, soyons inventifs dans le respect des règles sanitaires et des gestes barrière, pour permettre à nos enfants, nos jeunes, nos étudiants de pouvoir grandir et se construire autrement que dans une ambiance anxieuse, à nos aînés d'évoluer sans crainte, à nos commerçants, gérants ou propriétaires de bars et de restaurants d'ouvrir rapidement, mais aussi à nos sportifs et nos amis de la culture de vite retrouver le public qui les fait vivre.

Les traditionnelles cérémonies des vœux ont du être modifiées. J'ai donc tenu à rencontrer durant le mois de janvier, chacun des services municipaux avec leur élu référent pour partager une galette des rois. Par ailleurs, avec **Patrick Attard** (conseiller délégué aux commerces de proximité) nous nous sommes rendus chez tous les commerçants de la ville pour leur souhaiter une meilleure année que celle qui vient de s'écouler.

Je veux une fois encore remercier sincèrement tous ceux et celles qui durant ces longs mois nous ont permis de « tenir » : les agents municipaux, fidèles à leurs postes, les soignants et tous les personnels de santé, et puis tous ceux et celles, travailleurs de l'ombre, qui sensibles aux différentes formes de précarité que suscite la pandémie, initient des actions de solidarité et assurent le lien social.

◆ Boîtes de Noël : merci les Rungissois !

Pour preuve, ce week-end « boîtes de Noël » à l'initiative de trois amies, Rungissoises. Conscientes du mal-être des étudiants et des femmes isolées, elles ont rapidement monté cette action solidaire. **Dalila Chaïbelaine** (adjointe à la

communication), **Mohand Ould-Slimane** (adjoint à la jeunesse) et les services techniques ont aidé à l'organisation logistique de cette initiative. Ainsi, 161 boîtes de Noël ont été acheminées grâce aux bénévoles et au Conseil des jeunes vers les antennes des Restos du cœur du 94, en charge de leur distribution. Un grand merci à tous.

◆ Job Truck

Afin d'aider les étudiants qui ont du mal à trouver un job d'appoint, mais également ceux qui cherchent un vrai emploi, une alternance, un stage ou une formation, **Patricia Korchef-Lambert** (première adjointe) a obtenu le retour du **Job Truck** pour le 3 février. Installée sur la place Louis XIII, une équipe accueillera les Rungissois de 14h à 17h30.

◆ Des séjours de loisirs malgré tout !

On ne sait évidemment pas ce que seront les prochaines annonces du Gouvernement. Mais nous voulons permettre à nos jeunes de vivre des vacances joyeuses. Aussi, sous l'impulsion de **Françoise Payen** (adjointe à l'éducation) et de **Mohand Ould-Slimane**, les Services de l'éducation et de la jeunesse ont conjugué leurs efforts pour permettre à 134 jeunes (élémentaires et adolescents) de profiter d'une semaine à la neige. D'une manière générale, je salue tous les directeurs et les animateurs de nos accueils de loisirs, qui malgré les contraintes imposées font preuve d'inventivité pour offrir des activités de belle facture.

◆ Et la vaccination ?

50 résidents de l'Ehpad rungissois des Sorières (sur 70) ont pu à ce jour être vaccinés. Et conformément aux instructions ministérielles, toutes les personnes de plus de 75 ans sont prioritaires depuis le 18 janvier pour se faire vacciner contre la COVID-19. Elles peuvent prendre rendez-vous dans l'un des centres ouverts en Île-de-France et y aller par leurs propres moyens. Mais pour toutes celles qui **rencontrent des difficultés de mobilité**, nous avons souhaité **Antoine Morelli** (adjoint aux affaires sociales) et moi-même, en lien avec **Fetta**



Bouhedjar (conseillère déléguée à la santé), que le CCAS mette en place un accompagnement municipal pour les aider à se rendre dans les centres de vaccination. Un numéro de téléphone leur est destiné : ☐ 01.45.12.80.51. Elles peuvent, si elles le désirent, prendre contact (de 9h à 12h et de 14h à 17h) et être enregistrées dans les fichiers pour être recontactées et véhiculées. Cependant, la réalité vécue par les agents du CCAS sur le terrain ne se passe pas du tout comme nous l'avions imaginée : longues heures au téléphone, sonneries dans le vide dans l'attente (vaine) d'un interlocuteur pour prendre rendez-vous. Et lorsqu'enfin quelqu'un nous répond, c'est pour entendre dire, qu'il n'y a pas assez de doses de vaccin dans les centres de vaccination et que les plages de rendez-vous sont déjà toutes pleines !

Aussi, avec les maires de Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses, Fresnes et Thiais avons-nous réitéré notre disponibilité pour organiser l'ouverture d'un centre supplémentaire auprès de la Préfecture et de l'ARS. Nous avons mis en place un travail en commun pour créer les conditions logistiques et médicales d'une telle ouverture, en lien avec la communauté médicale et paramédicale. Un dossier complet devrait être déposé auprès du Préfet dans les jours qui viennent.



► Chantier au long cours...

Notre volonté de faire de Rungis une ville connectée, une « **smart city** » est un élément phare de notre programme municipal. Dès le mois de septembre, nous rencontrons avec **Antoine Bruno** (adjoint aux finances), **Eladio Criado** (conseiller délégué à la démocratie participative) et **Dalila Chaïbelaine**, un premier prestataire en vue de l'établissement du cahier des charges. Début janvier, nous en rencontrons un second avec une équipe élargie à **Alain Duquesne** (adjoint en charge des travaux) et **Martin Jardillier** (conseiller municipal). Ce chantier de smart city implique un travail en transversalité. Vu son ampleur, il apparaît important de prendre le temps de la réflexion afin de définir posément ce qui correspond aux enjeux d'une ville comme Rungis. Nous sentons que nous sommes aux balbutiements d'un chantier au long cours. Mais notre détermination est totale.

► Désartificialisation

Autre chantier d'envergure : **la désartificialisation des sols à Rungis**. Le dossier du mois dans les pages qui suivent est consacré à ce projet. Avec **Alain Duquesne** et **Patrick Leroy** (conseiller délégué à la transition énergétique) nous avons rencontré différents prestataires dont Arnaud Delacroix, ancien Rungissois ayant rédigé une thèse de fin d'études sur la Plaine de Montjean. Aujourd'hui architecte paysagiste, il dirige un important cabinet spécialisé... dans la désartificialisation.

► Transports et sécurité

Un élément fort de notre campagne était la volonté de fluidifier la circulation, notamment aux entrées de ville. Aussi, dès le mois de septembre, les agents de notre Police municipale y étaient mandatés chaque matin à partir de 7h30. Cette mesure a montré son efficacité et vous avez été nombreux à le remarquer. Pour aller plus loin et agir de manière pérenne, avec **Patrick Attard** (conseiller délégué aux transports et à la sécurité) nous avons poursuivi les discussions, entamées durant la campagne avec le Département, le Parc ICADE et surtout la SEMMARIS. Nous avons ainsi obtenu l'étude de la réouverture du tunnel sous l'A106 et celle de la construction d'une bretelle en direction de Paris, ainsi que la faisabilité au niveau du Burger King de rejoindre directement l'A86 sans passer par le carrefour de l'Europe. Affaire à suivre. Mais comptez sur nous pour aller jusqu'au bout de ces négociations.

Question sécurité, notre poste de Police a accueilli au cours des dernières semaines, trois nouveaux agents; les effectifs de la Police municipale (composés de 12 agents) sont au complet.

► Démocratie participative

Le 19 janvier, Rungis vivait un grand moment historique : les membres du CESEL (Conseil Économique Social et Environnemental Local), élément important de la démocratie participative, étaient désignés par tirage au sort. L'instance, première du genre en Val-de-Marne, sera officialisée lors du Conseil municipal du 4 février.

Voici donc en quelques lignes, les actions réalisées depuis les fêtes de fin d'année. Progressivement, mais avec une détermination chevillée au corps, nous avançons. Croyez en notre enthousiasme !

Bruno MARCILLAUD
Maire de Rungis



Désartificialisation des sols à Rungis ?

Le programme de la liste de Bruno Marcillaud l'affichait comme une ambition pour la Ville : faire de Rungis la première ville durable du Val-de-Marne ! Et pour concrétiser cette volonté, un premier chantier innovant de « désartificialisation » des sentes rungissoises est programmé. Pour découvrir ce que signifie ce terme, le Journal de Rungis a rencontré Alain Duquesne, adjoint en charge des travaux, des espaces verts et du patrimoine bâti.



Alain DUQUESNE

LE JOURNAL DE RUNGIS : Le fil rouge du programme de la liste « De l'ambition pour Rungis » était la prise en compte du développement durable dans chacun des projets.

Alain Duquesne : Effectivement ! Avec Bruno Marcillaud, nous avons clairement précisé notre volonté de développer une politique climato-responsable et ainsi réduire, notre impact carbone à notre niveau municipal.

LE JOURNAL DE RUNGIS : C'est très ambitieux ! Et surtout est-ce vraiment réalisable ?

Alain Duquesne : Bien sûr ! Cela ne signifie pas que la Ville de Rungis, à elle seule, freinera le réchauffement climatique qui sévit sur notre planète ; cela signifie que nous mettrons en place **à notre niveau**, des procédés innovants pour enrayer la crise climatique qui, associée à la perte de biodiversité, est le plus grand défi auquel notre monde est confronté. Or vous connaissez le dicton ? « *Si tout le monde fait un peu, cela finit par faire beaucoup* ». Alors, nous allons faire tout ce que l'on pourra, en commençant par la **désartificialisation des sols rungissois**.

LE JOURNAL DE RUNGIS : De quoi s'agit-il ?

Alain Duquesne : **Désartificialisation** est un mot difficile à prononcer, j'en conviens ! L'artificialisation des sols, conséquence directe de l'extension urbaine et de la construction de nouveaux habitats en périphérie des villes, est aujourd'hui l'une des causes premières du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité. Un sol artificialisé devient imperméable. Et un sol imperméabilisé est un sol perdu ; la biodiversité souterraine et aérienne est affectée par la perte d'habitats naturels, la banalisation et la contamination des milieux. En clair, la structure du sol est détruite. De plus, les impacts de l'artificialisation se manifestent également sur l'hydrologie (ruissellement), la création d'îlots de chaleur, la pollution de l'air, etc. Il faut donc aider le sol à retrouver ses caractéristiques. C'est l'enjeu de la désartificialisation.

LE JOURNAL DE RUNGIS : Mais c'est un travail gigantesque ! Comment souhaitez-vous procéder à Rungis ?

Alain Duquesne : Notre volonté est de commencer à notre mesure, en priorisant la désartificialisation des sentes, la végétalisation de certaines toitures et cours d'école. Une des caractéristiques du quartier des Antes par exemple est l'entrelacement des sentiers qui créent

ZOOM 



un maillage entre les quartiers. Si vous avez bien remarqué, ces sentiers sont aujourd'hui bétonnés, et en très mauvais état. Nous souhaitons, en nous faisant aider par les meilleurs spécialistes en la matière, « retravailler » ces allées, pour que la structure du sol retrouve ses qualités premières. Aujourd'hui, différents procédés existent. Nous en avons essayé un, allée de la Régente, devant l'Espace jeunes, et sommes allés en visiter plusieurs à Wissous et à Paris. L'important pour nous étant que les sols regagnent leur perméabilité naturelle, sans être « gadoueux » ; ce qui serait préjudiciable pour tous les piétons qui les emprunteront.

LE JOURNAL DE RUNGIS : Vous avez parlé également de toitures végétales ?

Alain Duquesne : Oui et aussi des cours d'école. Je pense que beaucoup se souviennent des trois derniers étés et de leurs pics caniculaires, dommageables au confort de tous et en particulier des enfants ! L'idée est de retirer le maximum de béton et de le remplacer par de la végétation. Ainsi, au lieu d'avoir des matériaux qui réfléchissent la chaleur, aurions-nous des arbres qui l'absorberont. Nous envisageons de travailler en ce sens pour refaire les toitures en terrasses au-dessus de la salle Raymond Devos. Il nous faut revoir son étanchéité. C'est le moment d'essayer ces procédés qui nous paraissent innovants et allant dans le sens du développement durable.

LE JOURNAL DE RUNGIS : Le développement durable est vraiment votre objectif !

Alain Duquesne : En matière de travaux, le maire nous demande des choix économiquement efficaces, socialement équitables et écologiquement soutenables. Ces trois « piliers » du développement durable doivent soutenir chacun des chantiers à envisager. Nous n'allons pas nous amuser à démolir ce qui existe pour le rendre plus écologique : nous allons rénover, améliorer, moderniser les bâtiments ou les voiries, en répondant au plus près aux exigences environnementales d'aujourd'hui.

» **L'artificialisation des sols, qu'est-ce que c'est ?**

En France comme dans d'autres pays, du fait de l'étalement de notre urbanisation et de nos infrastructures, l'artificialisation des sols augmente. Ce phénomène consiste à transformer un sol naturel, agricole ou forestier, par des opérations d'aménagement pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale, afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport (habitat, activités, commerces, infrastructures, équipements publics...).

Ce phénomène est préjudiciable à la biodiversité, au climat et à la vie terrestre en général.

❶ **Accélération de la perte de biodiversité :** la transformation d'un espace naturel en terrain imperméabilisé modifie considérablement ou fait disparaître l'habitat des espèces animales ou végétales de cet espace naturel, et peut conduire à leur disparition d'un territoire.

❷ **Réchauffement climatique :** un sol artificialisé n'absorbe plus le CO₂. Un sol artificialisé participe donc à la hausse du réchauffement climatique.

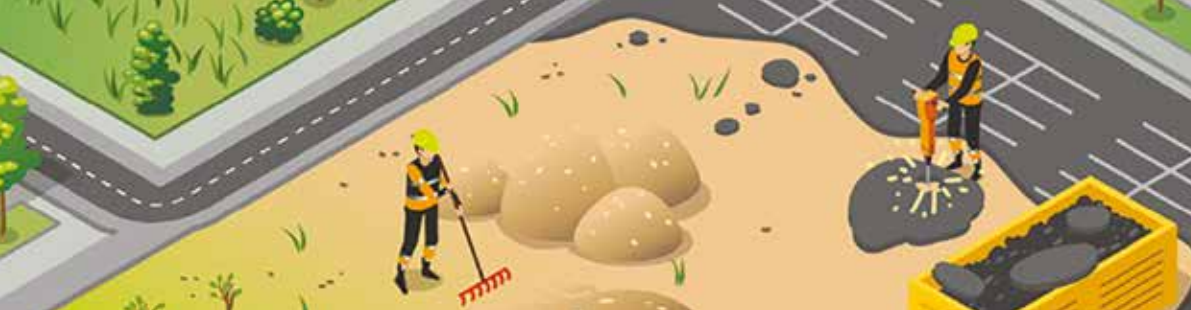
❸ **Amplification des risques d'inondations :** par définition, un sol imperméabilisé n'absorbe pas l'eau de pluie. En cas de fortes intempéries, les phénomènes de ruissellement et d'inondation sont donc amplifiés.

❹ **Réduction de la capacité des terres agricoles à nous nourrir :** l'artificialisation entraîne une perte de productivité agricole et limite la production alimentaire de nos territoires.

❺ **Accroissement des dépenses liées aux réseaux :** pour le rendre accessible et fonctionnel, un terrain artificialisé demande en outre beaucoup d'entretien et d'efforts d'aménagement (routes, électricité, assainissement) qui sont coûteux et viennent souvent ajouter d'autres nuisances à la biodiversité (nuisances sonores, pollution lumineuse, pollution de l'air et de l'eau)...

Au-delà même des possibles effets d'irréversibilité liés à la pollution des sols, **renaturer des terres artificialisées** est un processus complexe et coûteux. Il suppose de déconstruire, de dépolluer, de désimperméabiliser puis de (re) construire des « technosols », les trois dernières étapes du processus pouvant coûter à elles seules jusqu'à 400 euros par mètre carré.

Il est donc urgent de freiner l'artificialisation.



➤ Observatoire de l'artificialisation des sols

Pour faciliter la compréhension et l'appropriation locales du phénomène d'artificialisation des sols par les collectivités locales, associations et citoyens, l'État a mis en ligne un observatoire de l'artificialisation depuis le 4 juillet 2019, date du premier anniversaire du Plan biodiversité.

Cet observatoire répond à l'objectif fixé par le Plan biodiversité (action 7) de publier un état annuel de la consommation d'espaces et de mettre à disposition des territoires et des citoyens des données transparentes et comparables à toutes les échelles territoriales.

L'outil dans sa version la plus élaborée pourrait être entièrement opérationnel en 2022 pour mesurer annuellement la consommation d'espace sur la base de données de référence, permettant de définir **la trajectoire vers l'objectif « zéro artificialisation nette »**.

Atteindre l'objectif « zéro artificialisation nette » appelle des mesures ambitieuses. Au premier rang desquelles : modifier les règles d'urbanisme pour favoriser le renouvellement urbain et la densification de l'habitat, **et renaturer les espaces artificialisés laissés à l'abandon.**

➤ Pour une solution durable

Avant de lancer ce chantier de désartificialisation d'envergure, les élus cherchent le produit répondant au mieux aux critères qu'ils ont établis :

- Perméabilité maximum
- Réparation des sols en profondeur
- Esthétisme
- Facilité d'entretien
- Ergonomie pour l'utilisateur

Outre les essais faits sur la Ville, les élus ont visité des réalisations à Wissous et à Paris

Essai de désartificialisation, allée de la Régente

Un essai, que l'on doit à l'entreprise JDM Expert. Grâce à une solution technique de résine perméable déposée sous le nom Hydroway® un revêtement vient d'être réalisé sur le cheminement devant l'Espace jeunes, allée de la Régente. Il s'agit d'un revêtement révolutionnaire qui permet une perméabilité totale à l'eau, une évacuation fiable et un retour aux nappes phréatiques par infiltration. Aucune nécessité d'évacuer les eaux via les réseaux d'eaux pluviales.



Essai A de désartificialisation, pavés verts à Wissous

Ici le revêtement des trottoirs est remplacé par des dalles ou des pavés posés à joints fins semés en mélange de graines. Le sous-sol est retravaillé sur environ 20 cm, permettant une régénérescence en profondeur. L'effet est esthétique et donne un caractère ancien à la voirie. Le questionnaire s'est porté sur l'entretien sur le long terme.





Essai B de désartificialisation, chaussée végétale à Wissous

Autre technique : le revêtement type chaussée végétale est fait d'un mélange de graines semé et compacté. Le sous-sol est retravaillé sur environ 25 cm. Le produit fini s'apparente le plus à l'effet naturel. La visite par temps de pluie n'a pas convaincu les élus...



Les lieux préconisés pour commencer

Il a été décidé de commencer la désartificialisation, par certaines sentes aujourd'hui bétonnées dans Rungis, notamment celles qui se trouvent près du Regard, dans le bosquet. Le chantier devrait débuter, si les conditions le permettent, dans le courant du premier semestre 2021. Il sera suivi de la végétalisation des cours d'école et de la terrasse Espace Raymond Devos.





Maison de la petite enfance : un spectacle de Noël « fait maison »

Dites ? Vous aussi à Noël, vous avez été gâtés ?

Eh bien, savez-vous que nous avons pu l'être, parce qu'un gentil lutin, un cochon, une tortue et un lapin ont pris grand soin du père Noël ?

En effet, il y eut comme un moment de panique dans la forêt magique lorsqu'au petit matin à quelques jours de la belle fête de Noël, le lutin et les animaux découvrent la mauvaise santé du père Noël !

Il est fatigué. Il a mal à la tête. Il ne se sent pas bien (l'histoire ne dit pas s'il a fait son test PCR...). Toujours est-il, qu'il ne désire que son lit douillet, ainsi que quelque chose de chaud à se mettre sous la dent. Aussitôt, les animaux viennent déposer chez le lutin, de beaux légumes pour faire une bonne soupe : le cochon, une pomme de terre. La tortue, un magnifique poireau. Et le lapin, une délicieuse carotte. En un tournemain, le gentil lutin fait cuire tous ces ingrédients. Rajoute un peu de poudre de perlimpinpin (indispensable !). Propose un verre plein de ce succulent breuvage au père Noël. Et c'est magique ! En quelques secondes à peine, le voici ragaillard, prêt à faire sa tournée. On l'a échappé belle ! Un grand merci au lutin et à tous les animaux d'avoir si bien pris soin du père Noël.

Si la soupe fut délicieuse... le moment vécu autour des « grands » de la Maison de la Petite Enfance le fut tout autant, tellement les enfants étaient émerveillés et réceptifs à ce qui se passait. Toutes les directrices aidées d'un(e) lutin agile ont créé ensemble ce spectacle, à partir du texte écrit par l'une d'elles. De la musique, d'attendrissantes marionnettes animées au-dessus d'un castelet qui représentait un bois de sapins enneigés, des voix différentes pour chaque personnage... et l'on se croyait vraiment, nous aussi, dans la forêt magique à espérer que le père Noël guérisse vite ! Un spectacle fait maison, de très belle facture, pour remplacer celui prévu avec des intervenants extérieurs... que la situation sanitaire avait obligé à annuler.

Pas grave ! Ce moment joyeux a fait tellement de bien (et pas seulement au père Noël !).





Première séance plénière du CME promotion 2020-2021

Le CME enfin au complet et au travail

Les jeunes élus du CME, promotion 2020-2021 se sont retrouvés au grand complet autour de **Bruno Marcillaud**, le maire, **Françoise Payen** (adjointe à l'éducation et à la petite enfance) et **Mohand Ould-Slimane** (adjoint au sport et à la jeunesse) pour leur première séance plénière, le 16 janvier dernier.

Doit-on redire combien ce genre de réunion fait du bien aux jeunes et aux adultes ?

Pour préparer cette « première », le CME s'est réuni plusieurs fois au sein de la grande salle Robert Doisneau. Les enfants très espacés, masqués, gestes barrières respectés ont témoigné leur enthousiasme à mettre en place des projets.

CM2 et 6^{èmes} avaient pourtant leurs programmes en pause depuis l'automne. Cependant dès janvier, toujours aussi motivés, ils ont tous répondu présents. Les CM2 ont participé à une commission d'accueil où ils ont découvert le fonctionnement du CME, ainsi que leur rôle et leurs responsabilités en tant qu'élus enfants. Les 6^{èmes} ont préparé l'arrivée des CM2. Puis, lors de la journée du samedi 16 janvier 2021, élus de CM2 et de 6^{ème} se sont rassemblés pour la première fois. Au programme, trois moments clés : apprendre à se connaître et à faire équipe tous ensemble dans le respect des idées de chacun, formation à la méthode de projets, et choix des projets pour l'année à venir. Un véritable challenge dans le contexte actuel, où les enfants ont dû prendre en compte tous les paramètres pour décider.

Et puis ce fut la grande plénière, dans la salle de la Grange où se tiennent désormais les séances de Conseil municipal. Les jeunes élus ont écouté le discours d'accueil du maire qui a fortement insisté sur les valeurs de la République et le respect de la démocratie, essentielle pour bien vivre ensemble. Comme leurs aînés, ils ont ensuite présenté au maire et à ses adjoints leur projet de l'année. Après de longues discussions et compte tenu des conditions sanitaires, un seul est retenu cette année : « **création d'un espace jeux pour les 8-12 ans** ». Tout un programme !

Et nouveauté cette année : afin de se rendre bien compte de la responsabilité qu'ils ont prise, chacun a reçu en fin de séance un « **kit de l' élu** » dans lequel se trouvaient un insigne, une carte d' élu, un masque et un sac à dos estampillé « **Conseil Municipal des Enfants** » ainsi qu'une écharpe tricolore...

Bruno Marcillaud en ouverture s'est adressé aux enfants : « Nous avons un point commun, vous enfants du CME et nous élus adultes : pour arriver à nos postes nous avons dû « faire campagne », convaincre nos électeurs. Lorsque je suis venu dans vos écoles le jour de l'élection, j'ai vu vos affiches, j'ai lu vos programmes. J'ai été marqué par le fait que vous aviez chacun des idées, non pas pour vous personnellement, mais pour les autres, vos camarades ... C'est ce que l'on appelle le Bien commun. Et voyez-vous, c'est à cela que nous les élus (enfants ou adultes) sommes appelés : travailler pour le Bien commun ! C'est ce qui fonde notre action, que l'on soit élu du CME ou élu de la municipalité ! Ne l'oubliez jamais ».



Dans son allocution, Françoise Payen a félicité les enfants pour leur campagne et leur élection en rappelant combien il était important d'être acteur de la vie citoyenne. Elle a insisté sur le rôle du vote, expression de la démocratie, et a encouragé tous les jeunes à continuer d'aller voter, une fois adulte.



Séjours de ski pour les élémentaires et les adolescents : on y croit !

Bien sûr, le virus continue de circuler. Bien sûr, il se transforme et inquiète la planète entière. Bien sûr, nous sommes tous responsables et appelés à respecter les gestes barrière et les consignes de sécurité si l'on veut pouvoir en finir au plus vite... **Mais en attendant, permettons à tous nos jeunes de grandir, de se former, de se détendre !** Telle est la volonté des élus : offrir des temps de loisirs et des activités dynamiques, au grand air, dans la joie des retrouvailles entre copains, pour se construire de beaux souvenirs !

C'est ainsi que les deux services municipaux : éducation et jeunesse sous l'impulsion de leurs élus ; **Françoise Payen** et **Mohand Ould-Slimane** ont tenu, avec les directeurs et les équipes d'animation à monter des séjours à la neige, pour les vacances de février. Certes, on ne sait pas encore ce que seront les consignes nationales à cette époque-là. Mais c'est certain, les services se sont organisés pour permettre le départ des élémentaires et des adolescents, plus nombreux que jamais à vouloir partir cette année.

Il n'y a jamais eu autant d'inscriptions en effet : 72 en élémentaire et 62 pour le séjour des adolescents alors que les réservations dans chacune des structures retenues avaient été faites pour 50 participants.

Devant cet afflux, la décision des élus a été immédiate : on fait partir tous les jeunes !

Mais pour cela, des ajustements ont été nécessaires. Grâce à la bonne volonté de tous, des solutions ont été rapidement trouvées ; occasionnant quelques permutations.

Ainsi :

- un nouveau centre pour accueillir les ados a été réservé,
- la structure qui leur était initialement octroyée devenant libre, elle a été désignée pour les 39 enfants de l'école élémentaire les Antes (à St François Longchamps).

Grâce à cette interversion, le centre prévu pour les élémentaires ayant désormais assez de places, pouvait accueillir les 33 enfants de l'école la Grange (à Thollon les Mémises).

En organisant les séjours des deux écoles élémentaires dans deux lieux différents, non seulement on assure le départ de tous les inscrits, mais encore on évite un brassage massif des enfants et donc la propagation du virus !

Pour parfaire ce dispositif, une nouvelle équipe pour encadrer le 2^{ème} séjour élémentaire a été recrutée en interne, un nouveau car réservé, et donc un budget supplémentaire alloué. Il était important aux yeux des élus, de satisfaire toutes les familles en permettant aux enfants de vivre un vrai temps de vacances.

Au moment où l'on écrit ces lignes, on ne sait toujours pas si les séjours de mineurs seront autorisés à cette date. S'ils le sont, il ne sera peut-être pas possible de faire du ski, si la fermeture des remontées mécaniques est maintenue. Qu'importe ! Il existe une palette d'activités liées à la neige pour permettre la détente et le loisir : raquette, ski de fond... Alors, on y croit !

Bravo la restauration scolaire !

Le gouvernement a mis en place un site Internet de surveillance de l'hygiène des restaurants ou de la restauration collective : <https://www.alim-confiance.gouv.fr/> à destination de tous.

À utiliser avant de réserver ou de se rendre dans un tel établissement.

À Rungis, une visite surprise des services vétérinaires, comme il en arrive tous les ans, a dernièrement eu lieu au sein de la cuisine centrale. Ils viennent, regardent, vérifient et scrutent partout pour juger de l'hygiène, mais aussi des process, de la fabrication, des protocoles...

La Ville de Rungis (avec son prestataire Scolarest) a obtenu un **niveau très satisfaisant**. Félicitations donc aux équipes qui œuvrent tous les jours. Car il ne s'agit pas d'être bon le jour de la visite, il s'agit d'être bon tous les jours, pour le bien de tous. Ainsi, lorsque le travail et les habitudes sont réguliers et bien en place, cela se voit lors de la visite surprise !

Comment s'y retrouver ?

➤ <https://www.alim-confiance.gouv.fr/> : taper Rungis dans la recherche et cliquer sur « restauration collective »



Des jeunes mobilisés pour les boîtes de Noël



Les Rungisais étaient invités à préparer de jolies boîtes cadeaux pour les plus démunis et à les déposer sur la place Louis XIII, le week-end précédant la fête de Noël. Charge ensuite aux bénévoles volontaires d'apporter leur aide afin de réceptionner toutes les boîtes (161 au total), pour les adresser aux Restos du cœur. Sensibles à cette action, les jeunes du CDJ rungisais sont restés sur le pont tout le week-end et ont merveilleusement aidé. Ils ont vérifié que rien n'était endommagé dans les boîtes. Ils les ont joliment empaquetées. Et surtout, ils ont parfois rajouté un message d'amitié et d'espérance. Un bel élan de solidarité. **Bravo les jeunes !**

➤ Plus d'infos sur cette opération solidaire en page 14.

« PASS BAFA » une aide pour financer sa formation BAFA

L'animation vous intéresse et vous voulez mettre à profit vos compétences auprès du jeune public rungisais, vous avez entre 17 et 25 ans, vous êtes Rungisais, la Ville apporte une aide au financement du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

Porte d'entrée vers le métier d'animateur, le BAFA vous permet d'encadrer des enfants et des adolescents, partout en France, dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (accueil de loisirs, séjours de vacances, classe de découvertes, accueil périscolaires, etc.) et ainsi vous insérer dans la vie professionnelle ou vous assurer un complément de revenus.

Accessible sans condition de diplôme, la formation BAFA se déroule en 3 temps :

- Session générale (8 jours minimum)
- Stage pratique (14 jours minimum)
- Session d'approfondissement (6 jours minimum).

Date de mise en place du dispositif : le 8 février 2021



Contactez le Point Information Jeunesse ☎ 01.45.12.80.16 / 06 pour connaître les conditions d'accès.

Campagne Parcoursup 2021

Les lycéens ou étudiants en recherche d'une réorientation (y compris sous statut apprenti) qui souhaitent s'inscrire en première année de l'enseignement supérieur doivent constituer un dossier et formuler des vœux sur Parcoursup.

Cette plateforme permet de :

- créer votre dossier de préinscription ;
- trouver des informations sur les différentes formations de l'enseignement supérieur ;
- saisir vos vœux de poursuite d'études sans les classer ;
- confirmer vos vœux pour qu'ils puissent être examinés par les formations que vous avez choisies ;
- recevoir des propositions d'admission des formations et y répondre dans les délais indiqués.

Attention à bien respecter le calendrier :

- Du 20 janvier au 8 avril 2021 : inscription sur Parcoursup pour créer son dossier candidat, formuler ses vœux et finaliser.
- Le 11 mars : date butoir pour formuler des vœux.
- Le 8 avril : date butoir pour compléter les dossiers avec les éléments demandés par les formations et confirmer les vœux.
- Du 27 mai au 16 juillet : réponse des formations et acceptation ou non des propositions

Vos interlocuteurs pour vous accompagner dans la constitution de votre dossier :

- le professeur principal de votre classe ;
- le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation (SCUIO) de votre université ;
- le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de l'Haÿ-les-Roses ;
- la Mission locale de Fresnes ;
- la Cité des métiers de Choisy-le Roi.

Et bien sûr le Point Information Jeunesse (PIJ) de Rungis, situé allée de la Régente

Noël quand même au CISL



En cette crise singulière, le CISL ne fut pas exempt des mesures sanitaires imposées un peu partout. Il devait par exemple, répartir les enfants par école et par niveau de classe. Une organisation contraignante, qui limitait les propositions attrayantes pendant les vacances de Noël ; période durant laquelle beaucoup de jeunes restent en famille.

Les effectifs irréguliers devenaient inconciliables avec les règles de certaines disciplines. Le Service des sports a donc décidé de fermer le CISL pendant les congés de fin d'année. Mais pour célébrer Noël comme il se doit, les équipes d'éducateurs avaient tout de même programmé le mercredi 16 décembre un après-midi festif. Ainsi, après des activités ludiques et sportives en petits groupes, tous les enfants ont reçu un sac de bonbons au chocolat, un père Noël, des sucres d'orge... et deux masques pour ne pas oublier de se protéger et protéger les siens.

Les plus jeunes sont rentrés chez eux avec les créations artistiques réalisées sur leur temps de découverte. Du grand art !

Pensons aux vacances de février

Pas de CISL durant les vacances de Noël ; mais tous les enfants ont retrouvé avec joie, leurs éducateurs dès la rentrée de janvier ! Bien sûr, ils doivent toujours s'adapter aux diverses contraintes liées à la crise de ces derniers mois et respecter le port du masque et les gestes barrières. Mais ceux-ci font désormais partie d'un rituel bien huilé, même s'ils apparaissent très chronophages.

Aussi, pour proposer des activités dans les meilleures conditions, les éducateurs s'évertuent à organiser des animations enthousiasmantes pour les deux semaines de vacances de février malgré les nouvelles consignes en vigueur depuis le 16 janvier, qui interdisent aux mineurs de pratiquer du sport en intérieur.





Le CCAS rue de la Grange, 10 ans déjà

Il était en fonction depuis quelques semaines au 1 rue de la Grange à Rungis. Mais c'est officiellement le 11 décembre 2010, que le Centre Communal d'Action Sociale fut inauguré par **Raymond Charresson**, **Christian Hervy** et **Pierre Guerreiro** (respectivement : maire, conseiller général et adjoint en charge des affaires sociales de l'époque). Le CCAS vient donc de fêter ses dix années dans l'une des plus anciennes maisons de Rungis ; une maison bourgeoise du XIX^{ème} siècle ayant appartenu à la famille Lebars.

Totalement rénovée et équipée pour l'accès des personnes à mobilité réduite, elle permettait alors de regrouper les agents du service dans des locaux spacieux, confortables et fonctionnels. L'accueil du public y était plus chaleureux. Car on ne sonne pas à la porte du Service social par hasard ! On y vient - surtout la première fois - parce que l'on cherche une aide rapide, efficace, et une réponse pragmatique aux problèmes qui surgissent. Et dans de tels moments, on a besoin de se sentir accueilli avec bienveillance, écoute, équité dans un climat propice à la confidentialité. Des valeurs qui, aujourd'hui encore, animent les actions de tous les agents du service, qui ne manquent pas d'ouvrages.

En dix années, le CCAS s'est modernisé afin de répondre avec le plus de réactivité possible aux attentes de la population. Les agents se sont formés pour s'adapter aux situations nouvelles du public et aider les Rungissois à se retrouver dans le dédale des aides légales auxquelles, selon leur situation, leur âge ou leurs revenus ils ont peut-être droit.

Outre les services récurrents à la personne, le CCAS propose des animations adaptées aux seniors d'aujourd'hui : rencontres du Conseil des seniors, main tendue, ateliers mémoire ou prévention des chutes, médiathèque à domicile...

Il assure également la participation de nos aînés à la vie de la commune au travers de fêtes et cérémonies (anniversaires, Noces d'or, voyages, visites et sorties...).

Tous les Rungissois de plus de 67 ans peuvent demander à y adhérer afin de bénéficier des différents services mis à leur disposition.

Évidemment, en raison des contraintes sanitaires, les propositions habituelles se trouvent parfois modifiées... Elles reprendront dès que le contexte le permettra.

Renseignements CCAS ☎ 01.45.12.80.51



Séniors, rejoignez le CCAS en 2021

Vous êtes Rungissois, et :

- vous avez ou aurez 67 ans au cours de l'année 2021 ;
- vous avez 65 ans, mais vous n'êtes pas soumis à l'impôt sur le revenu ;
- vous avez plus de 50 ans, mais vous êtes atteint d'un handicap avec un taux d'incapacité de 80%.

C'est le moment de vous inscrire au Centre Communal d'Action Sociale !

Ainsi tout au long de l'année pourrez-vous participer aux nombreuses activités proposées : banquets, sorties, voyages, ateliers divers...

De plus, n'hésitez pas à consulter le site de la Ville de Rungis, à la rubrique CCAS-Les Seniors.

Régulièrement des informations vous concernant sont mises en ligne.

Renseignements CCAS ☎ 01.45.12.80.51

Médaille de la famille

Si vous souhaitez recevoir la médaille de la famille, merci de contacter le CCAS au ☎ 01.45.12.80.51 avant le 19 février 2021 pour instruire un dossier « *cerfa n°15319*01 - Candidature à la médaille de la famille* » lequel sera suivi d'une rencontre à domicile de l'UDAF.

Depuis le 30 mai 2013, elle honore le parent qui a :

- élevé au moins 4 enfants de nationalité française ;
- dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans ;
- et qui dans l'exercice de l'autorité parentale a fait un constant effort pour élever ses enfants dans les meilleures conditions matérielles et morales possibles.



Médaille officielle de la famille

Bon Énergie 2021

Le CCAS renouvelle le « Bon Energie » pour vous aider à régler une partie de vos dépenses :

- d'électricité ;
- de gaz ;
- de combustible de tous types ;
- de charges de copropriété ou locatives incluant le chauffage.

Les conditions d'obtention :

Résider sur la commune depuis au moins une année et justifier d'un bail de location ou d'un titre de propriété à son nom propre et percevoir une des allocations suivantes :

- le RSA socle depuis au moins une année
- l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées
- l'Allocation aux Adultes Handicapés
- l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité

Les personnes doivent se présenter munies :

- d'une pièce d'identité ;
- d'un justificatif de domicile + de 1 an (avis d'imposition...) ;
- de la dernière facture ou échéancier d'électricité, de gaz, d'eau relevé de copropriété ;
- du justificatif du paiement pour de la CAF (AAH, RSA), CNAV (ASPA), CPAM (l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité).



Renseignements CCAS ☎ 01.45.12.80.51



Solidarité : Boîtes de Noël pour les Restos du Cœur

Particulièrement sensible à la situation vécue par les étudiants en cette période de pandémie ; seuls, désorientés, vivant dans des lieux exigus et parfois sans ressources... Catherine Torchiati, Rungissoise de longue date, a repris l'idée qui, cette année, a fait des émules dans toute la France de fabriquer des « boîtes à cadeaux » à leur attention pour Noël. Aidée de ses amies Maria et Clara, elle a proposé au maire Bruno Marcillaud, de monter une collecte sur Rungis le week-end précédant la fête de Noël. Grâce à la logistique offerte par les Services de la Ville : communication, et services techniques, l'opération a rapidement pris forme en lien avec l'antenne des Restos du cœur de Fresnes qui avait signalé par ailleurs la forte augmentation de ses « bénéficiaires étudiants ».

Les Rungissois étaient invités à préparer de jolies boîtes cadeaux, format boîtes à chaussures avec dans chacune d'elles « **un truc chaud, un truc bon, un produit beauté, un mot doux, un objet de loisirs** » et à les déposer sur la place Louis XIII. Les bénévoles dont plusieurs de l'association « des Fils et des idées », les jeunes du CDJ et leurs animateurs avaient répondu présents pour apporter leur aide en faveur de cette opération de Noël.

161 Boîtes de Noël ont été remises aux Restos du cœur pour une distribution aux bénéficiaires désignés sur les boîtes par l'intermédiaire des trois centres de Fresnes, Choisy-Le-Roi et Villejuif. 12 colis ont par ailleurs été remis à une association d'étudiants en Médecine pour leurs maraudes auprès des sans-abris. Grâce à la générosité des Rungissois, un peu de réconfort a été apporté pour les fêtes de fin d'année à de nombreuses personnes dans une grande précarité dont plus de 100 boîtes à destination d'étudiants inscrits... Les responsables des Restos du cœur ont fait parvenir une lettre de remerciements à transmettre à tous les participants.



TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Sous la responsabilité de leurs auteurs, cette tribune n'engage en aucune façon la Ville

Groupe Rungis - Agissons ensemble

Chers amis rungissois,
Toute l'équipe de Rungis – Agissons ensemble se joint à nous pour vous présenter ses meilleurs vœux de belle et heureuse année. Que 2021 soit une année sereine pour chacun de vous !
Tournons la page de 2020 !!!

Nous avons une pensée toute particulière pour nos anciens et nos proches vulnérables ou handicapés, qui ont souvent été isolés pour être protégés ; pour nos professionnels de santé, qui ont donné sans compter leur temps, leurs compétences et leur énergie ; pour nos commerçants et travailleurs indépendants, qui ont vu leur activité périlletter sans savoir s'ils pourront se relever ; pour nos lycéens et étudiants, dont les conditions de travail sont si difficiles aujourd'hui, et qui ne savent pas comment leur cursus va évoluer ; pour tous les Rungissois qui ont dû se réorganiser et apprendre à travailler isolément ; pour ceux dont l'activité professionnelle n'a pas survécu à cette crise sanitaire ; pour les amateurs de théâtre, de cinéma, de musées, de sport, qui ont dû renoncer à ces activités épanouissantes ; et bien sûr, nous pensons tout spécialement aux familles endeuillées par ce terrible virus.

Nous espérons vous retrouver en 2021 pour de grands moments d'amitié et de convivialité, qui font le plaisir de vivre à Rungis. Prenez soin de vous et de vos proches, pour que nous puissions bientôt profiter tous ensemble de l'amélioration de la situation, à laquelle nous croyons de toutes nos forces !

Bonne année 2021 !

Béatrice WILLEM et les élus de Rungis-Agissons ensemble :
Jean-Denis Béquin, Corienne Reiter, Dominique Gasser, Anne-Sophie Mongin, Cyril Cabin

Groupe Rungis - Avenir

Les membres de Rungis Avenir et moi-même souhaitons à tous les Rungissois une bonne et heureuse année 2021.

Que cette année connaisse la fin de la covid 19 et de cette pandémie qui a ruiné l'année 2020 et en a fait une année noire pour tous.

Nous pensons à tous ceux qui nous ont quitté en 2020 et nous sommes de tout cœur avec leurs familles.

Au niveau municipal, depuis juillet 2020 nous constatons plusieurs départs de conseillers municipaux et également la démission soudaine de la directrice générale des services dont le travail était apprécié de tous depuis 8 ans.

Pour quelles raisons a-t-elle démissionné ?

Quels maires-adjoints ont provoqué ce départ ?

Avec les membres de Rungis Avenir, nous souhaitons bon vent à Mme Franchini et nous lui exprimons notre reconnaissance pour le travail accompli pendant ces années.

Nous souhaitons la bienvenue à sa remplaçante, dans l'espoir que les mêmes causes ne produisent pas les mêmes effets.

Belle et heureuse année 2021 à toutes les Rungissoises et tous les Rungissois.

« Ce qui éclaire l'existence, c'est l'espérance. »
Jean d'Ormesson

Jérôme HAJJAR
Conseiller municipal d'opposition ☐ 06.08.46.65.56



Concours des décorations de Noël Bravo à tous !

Comme il était agréable et joyeux de se promener le soir, juste avant le couvre-feu et de découvrir les maisons, les jardins et les balcons scintiller aux couleurs de Noël.

Cette année, 47 personnes ont participé au « **Concours des décorations de Noël** ». Grâce à elles, un afflux de lumière donnait un air de fête à notre ville, bienvenu aux termes d'une année singulière et morose.

En décorant comme elles le firent les devantures de leurs habitations, toutes ces personnes participaient également à une entreprise de solidarité envers les commerçants rungissois. En effet, sous l'impulsion de **Patricia Korchef-Lambert** (Première adjointe), la municipalité a fait le choix cette année de doter ce concours de bons d'achat à dépenser exclusivement dans les commerces rungissois.



Une dotation qui a plus que doublé, puisque :

- les trois premiers prix des maisons décorées recevaient respectivement 300, 200 et 100 €
- et ceux des balcons 250, 150 et 75 €

Le jury du concours, composé des adjoints **Patricia Korchef-Lambert**, **Antoine Morelli** (Social), **Dalila Chaïbelaine** (Communication), **Véronique Bastide** (Culture), **Françoise Payen** (Éducation) et **Patrick Attard** (Conseiller délégué au commerce de proximité) est passé quelques jours avant Noël. La semaine suivante tous les participants étaient avertis des résultats.

Les bons cadeaux à retirer à l'accueil de la mairie sont valables sur une année chez les commerçants rungissois munis d'une affichette « **Concours des décorations de Noël** ».

Téléthon : résultats définitifs



En raison du contexte sanitaire actuel, **VROUMM** a décidé cette année de limiter le Téléthon à une collecte ; les conditions ne permettant pas les manifestations habituelles sans prendre de risques.

**Ainsi 133 donateurs se sont mobilisés, permettant une collecte totale de :
12 780 €**

Celle-ci se répartit entre des dons en chèques (68 donateurs pour un total de 7 055 €) et des dons sur une collecte sur internet (65 donateurs pour un total de 5 725 €)

Ce total ne tient pas compte des donateurs par téléphone au 3637 (ces chiffres seront connus plus tard). Même si les résultats ne sont qu'à 30 % de la moyenne des collectes annuelles, l'équipe de **VROUMM** estime ce résultat tout à fait honorable, vu le contexte actuel. Elle remercie tous ces généreux donateurs.

Vous pouvez retrouver l'association sur son blog : <http://vroumm-vroumm.blogspot.com/>

Notez d'ores et déjà la prochaine édition des 4 et 5 décembre 2021 !

INFOS

Annulation des manifestations du Comité des fêtes

On s'en doutait un peu vu la conjoncture, mais le bureau du Comité des fêtes de Rungis a confirmé l'annulation des événements qu'il avait programmés pour le début d'année, compte tenu des mesures gouvernementales actuelles.

- Le grand Cabaret du 30 janvier
- Le grand Loto du 31 janvier
- Le tournoi de Belote à la mêlée du 12 février

C'est avec un grand regret car ces manifestations très attendues rassemblent de nombreux Rungissois.



LA CELLULE DE CRISE VOUS INFORME

Dans un souci de préserver la plus large accessibilité à ses services, tout en respectant les consignes liées au couvre-feu édictées par le gouvernement, la Ville a pris une série de mesures.

- Pour faciliter la vie des familles, les accueils de loisirs, tout comme la Maison de la petite enfance, conserveront leurs horaires habituels de fonctionnement (les déplacements pour rentrer du travail et aller chercher ses enfants faisant partie des dérogations dans le cadre du couvre-feu). Par ailleurs, le protocole sanitaire très strict déjà mis en place dans les cantines scolaires se poursuivra.
- La permanence du mardi soir en mairie se tiendra de 17h à 18h.
- La médiathèque ouvrira les mardis et vendredis de 13h à 17h30 et les mercredis et samedis de 10h à 17h30.
- Le Conservatoire tiendra ses cours en présentiel (pour les mineurs) jusqu'à 17h45, les cours en visio pour tous se poursuivront ensuite.

Job truck à Rungis

Le Job Truck du Comité de bassin d'emploi CBE Sud 94, de la Mission locale Bièvre Val-de-Marne et de Pôle emploi sera de retour à Rungis **le 3 février de 14h à 17h30**. Vous désespérez de ne pouvoir obtenir au téléphone une personne de ces différents services et d'être à chaque fois redirigé sur une plateforme impersonnelle ? C'est le moment de venir rencontrer des vraies personnes ! L'entreprise **Merci+**, spécialiste des services à domicile, sera également présente. Installée sur la place Louis XIII, une équipe dynamique accueillera les Rungissois en recherche d'emploi, de job, d'une alternance, d'un stage ou d'une formation. Venez nombreux. Une initiative que l'on doit à **Patricia Korchef-Lambert** en lien avec le Service jeunesse, le PIJ et les acteurs du Service emploi de la Ville.



Le job truck lors de sa première visite à Rungis le 15 octobre dernier.

Elle a choisi Rungis !

Ancien commerce « relooké », entreprise nouvellement installée, auto-entrepreneurs, artisans ou professions libérales, nous saluons dans ces pages, l'initiative de leur chef d'entreprise à avoir choisi Rungis. Chaque Rungissois, en allant les rencontrer pourra ensuite se faire sa propre idée.



Désormais profession libérale, elle accompagne tous types de familles ou de particuliers et les aide à épargner, à constituer un complément pour leur retraite, ou bien à acquérir des biens immobiliers à travers des opérations défiscalisantes. Elle travaille avec le programme FILLANSE, premier programme de pédagogie financière de la famille. **Pantéa Diarra** s'adresse à tous les profils « *et pas seulement les personnes qui ont de l'argent* » aime-t-elle à préciser : entrepreneur salarié, jeune ou plus âgé... A l'écoute de ses clients, elle les coache en dans la réalisation de leurs principaux objectifs de vie : protéger ses proches, investir, optimiser son épargne ou préparer son avenir. Son métier très réglementé **est normé** par des autorités de tutelles qui encadrent sa profession. Autrement dit, elle ne peut pas faire n'importe quoi.

Nettoyage du ru et plantation d'arbres



Les promeneurs et les habitués du jogging ont pu découvrir, avec un certain ravissement, le nettoyage des berges du ru quelques jours avant Noël. L'onde est partout apparente, et merveilleusement claire. Sans craindre d'altérer la biodiversité, les herbes folles ont été réduites, les arbres dangereux abattus. Certains se sont émus cependant de voir subsister encore les entremêlements de lierre sur de nombreux végétaux. Réponse de Pascal Roughol, le « Monsieur arbres » de la commune : *« tant que le lierre reste uniquement sur le tronc, ce n'est pas grave. Il suffira de le couper aux pieds, au printemps. Cela devient ennuyeux lorsqu'il atteint les branches »*. Mais comme vous pourrez l'apercevoir le long de la promenade du ru ; il y a encore de la marge. Les différentes essences impliquant des mesures de sauvegarde ont toutes été sécurisées et l'on nous promet d'ici à la belle saison, la plantation de seize nouveaux arbres dans le parc de la Colline et sur la promenade du ru.

Passage piétons branchés

Des chantiers de sécurisation des passages piétons sont prévus à Rungis. Le premier d'entre eux a été entrepris au débouché de la promenade de l'aqueduc entre la Villa d'Este et la banque BICS : un passage piéton très fréquenté, à proximité des écoles et des commerçants de la place Louis XIII. Ces travaux permettent d'alerter plus fortement les conducteurs, en détectant la présence d'un déplacement de piétons ; à chaque mouvement décelé, un panneau bleu clignote et des bornes et potelets en partie haute de la chaussée s'allument. Un tel dispositif interpelle les conducteurs, permet leur ralentissement et donc évite les accidents.



Conteneurisation des collectes ménagères

Promesse de campagne : la mise en place de conteneurs pour les résidents de maison individuelle dans le cadre des collectes des ordures ménagères est en route. La commission travaux a donné son accord de principe. Désormais, la demande d'approvisionnement de 900 conteneurs a été adressée au T12 Grand-Orly Seine Bièvre dont dépend la collecte des ordures ménagères sur tout le Territoire.



Du nouveau pour la Police municipale

Le 4 janvier dernier, le maire **Bruno Marcillaud**, accompagné de **Patrick Attard** (Conseiller délégué à la sécurité) sont venus présenter leurs vœux aux agents de la Police municipale. Ce fut également l'occasion de saluer l'arrivée de deux nouveaux agents ayant pris leurs fonctions le 2 janvier.



Philippe Parizet (en provenance de la Ville de Levallois-Perret) : membre durant quinze années de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, il est titulaire de l'ensemble des diplômes relatifs aux secours. À Rungis, il assure désormais la fonction de chef de l'une des deux brigades qui composent le poste de Police.

Sophie Prudhomme, revient aux sources après treize ans passés sur la ville de Neuilly-sur-Seine. Elle a en effet déjà travaillé sur la commune de Rungis durant les années 2003 à 2005.

Et le 15 janvier, un troisième agent, **Nicolas Manuel** (ex-gendarme mobile) a pris ses fonctions de Gardien-Brigadier.

Avec ces trois nouveaux arrivants, les effectifs de la Police municipale (composée de 12 agents) sont au complet.



CESEL rungissois : tirage au sort des membres

Et voilà, c'est fait ! Les membres du CESEL (Conseil Économique Social et Environnemental Local), élément important de la démocratie participative sont depuis le 19 janvier, désignés. L'instance (première du genre en Val-de-Marne) sera officialisée lors du Conseil municipal du 4 février.

► Rappel : c'est quoi un CESEL ?

« Durant la campagne électorale, la liste de Bruno Marcillaud posait comme axe fort, la mise en place d'outils permettant l'expression de la démocratie participative. Nous voulons en effet que Rungis devienne une ville de relations et de coopération. Il nous fallait donc agir vite et créer non seulement **des structures** pour œuvrer en transparence avec les Rungissois et les agents municipaux, mais également **des moyens concrets pour tous**. **C'est la finalité du CESEL que nous avons officiellement constitué ; le premier dans le Val-de-Marne!** », explique **Eladio Criado** (conseiller délégué en charge de la démocratie participative). Avec le CESEL, un espace de concertation pour rendre des avis consultatifs motivés sur les grands enjeux communaux s'organise. À l'échelle d'une ville comme Rungis, il oblige à la fidélité au programme de l'équipe, engage la proximité et la réactivité. Bref, il permet de vivre la démocratie participative **à tous les échelons de responsabilité et de compétences**, dans le respect, la tolérance, et surtout l'écoute entre les élus, les services, les administrés. Il implique un « savoir-faire », un « savoir-être ». Aussitôt installée, la commission de la démocratie participative a rédigé le règlement intérieur du CESEL, créé neuf collèges, procédé au découpage de Rungis en trois quartiers, fait appel aux Rungissois volontaires pour candidater à collaborer aux différents collèges. 74 candidats se sont proposés pour siéger au sein des neuf collèges établis.

► Désignation des titulaires et suppléants par tirage au sort

Malgré la crise sanitaire qui empêche actuellement toute réunion publique, il a été décidé d'organiser le tirage au sort des membres du CESEL le 19 janvier à 16h. À « huis clos » la cérémonie a été filmée par Rungis Fréquence Vidéo et retransmise sur la chaîne YouTube de la Ville où l'on peut la voir en replay. En présence d'un huissier, une main « innocente » celle de Jean-Marc le Buhan, responsable du poste de Police municipale a procédé au tirage au sort des 17 titulaires et 17 suppléants pour chacun des collèges désignés.

Sont donc officiellement désignés membres du CESEL :

COLLÈGES	Membres TITULAIRES	Membres SUPPLÉANTS
	FEMME / HOMME	FEMME / HOMME
Collège quartiers ▼		
- Les Antes	GWADI / DARRIGOL	PINTO / DOMINGUEZ
- La Plaine	MERCIER / NAKACHE	BACHER / CHIHAOUI W.
- Le Vieux bourg	GAUTRON M. / BELLAND	SAVIOZ / DESBARRATS-BOLLET
Collège associations ▼		
- Sport	RAULINE	KADI
- Culture	MOREUX	SANTIAGO
- Vie citoyenne	DUBOIS	NOUVEL
Collège agents communaux	BAILLEUL / NERRIERE	PATAT / HUBERT
Collège Séniors	BAILLY	MEUNIER
Collège jeunes	RENON	NADLER
Collège pour les commerçants	REITER	-
Collège entreprises et professions libérales	FLOREE	HARFOUCHE
Collège « aidants et personnes dépendantes ou en situation de handicap »	REZE et BERGAMASHI	POURKARTE et PRADELLA



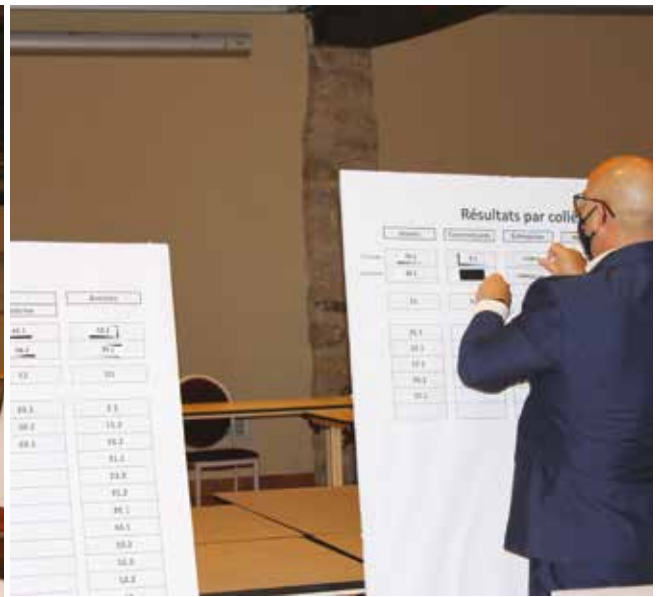
Découpage des quartiers

La Commission Démocratie participative a fait le choix unanime d'un découpage de la ville en trois quartiers distincts.

Un découpage qui correspond aux grands axes historiques de l'aménagement de Rungis.

- ◆ Les Antes, quartier récent.
- ◆ Le Vieux Bourg, quartier historique tourné vers la zone d'activité Icade.
- ◆ La Plaine, quartier mixte tourné vers Montjean et les Malouines. Il est équilibré en nombre de foyers avec une projection pour le quartier de la « Plaine » puisque ce dernier inclut le futur « Agro-Quartier Montjean ».

Collèges désignés, candidats tirés au sort, quartiers dessinés : le CESEL est donc en ordre de marche. Il reste désormais à voter et signer une délibération du Conseil municipal lors de sa séance du 4 février. L'étape suivante sera la validation du budget participatif. C'est promis, on en reparle dans un prochain article.





Distributions de Noël

La Ville, par le CCAS a maintenu la distribution de petits sapins à chaque résident de l'Ehpad des Sorières. Evidemment, compte tenu de la situation sanitaire, les élus et les membres du CCAS n'ont pu déposer eux-mêmes leur cadeau, en prenant un temps avec les résidents. Cependant, ils tenaient à leur signifier par ce présent que la Ville pensait à chacun d'eux.

Et puis quelques jours plus tard, ce fut la distribution de chocolats chez Simon de Cyrène.

En effet, lors de l'installation de l'association sur Rungis, il y a huit ans, Laurent de Cherisey, aujourd'hui Directeur général de la Fédération Simon de Cyrène, expliquait combien il était important de créer des passerelles entre les Rungissois et les résidents des maisons partagées qui y étaient créées. Aussi à l'initiative d'**Antoine Morelli** (adjoint aux affaires sociales) et de **Fetta Bouhedjar** (conseillère déléguée en charge des personnes en situation de handicap, de la santé, de l'intergénérationnel et de la condition des femmes) une distribution de boîtes de chocolats devait s'organiser pour marquer ce lien.



Compte tenu des conditions sanitaires, c'est en petit comité qu'elle a eu lieu le samedi 19 décembre. **Antoine Morelli** et **Fetta Bouhedjar** y participaient accompagnés de **Dalila Chaïbelaine** (adjointe à la communication) et de sa fille Maïa, bien connue des résidents de Simon de Cyrène. Sur place, la petite délégation a même pu participer à l'anniversaire de l'un des résidents. De la joie qui fait du bien.

Journée internationale de l'épilepsie

8 FÉVRIER 2021



La journée internationale de l'épilepsie est célébrée annuellement le deuxième lundi du mois de février (cette année le 8) dans plus de 120 pays. Elle a pour but de promouvoir les droits des malades épileptiques dans le monde entier et surtout d'informer, car cette maladie reste mal connue. La plupart d'entre nous confondent l'épilepsie avec sa manifestation la plus spectaculaire, la crise tonico clonique ou généralisée. Le 8 février, les bâtiments culturels, administratifs ou symboliques sont invités à se parer et s'illuminer de violet.

➤ Il n'y a pas une, mais des épilepsies...

L'épilepsie est une maladie neurologique. Elle est l'expression d'un fonctionnement anormal de l'activité du cerveau. Les influx naviguent depuis le corps de la cellule nerveuse via le nerf jusqu'au muscle à activer. Ils peuvent être assimilés à une activité électrique, anormale chez les sujets épileptiques qui gagne toutes les cellules nerveuses de proche en proche et provoque la crise d'épilepsie. Cependant compte tenu des diverses formes de ces crises et de leur évolution, il n'existe pas une, mais des épilepsies.

➤ Apprendre les bons gestes

Un des buts de cette journée est d'informer sur les bons gestes à tenir devant une personne en crise. Il est inutile par exemple de mettre un objet dans la bouche, ni de l'empêcher de se débattre. La meilleure attitude est de la placer en position latérale de sécurité et de la protéger des regards curieux ou effrayés.

➤ Un traitement efficace

Les épiléptologues (médecins neurologues spécialistes de l'épilepsie) se réjouissent de la panoplie de médicaments désormais à la disposition des malades. Une vingtaine de molécules actives ont été mises au point, qui agissent sur les différents types d'épilepsie. Aujourd'hui, 70 % des cas d'épilepsie peuvent être soignés avec succès. Après 2 à 5 ans sans nouvelle crise, environ 70 % des enfants et 60 % des adultes peuvent suspendre, sous contrôle médical, le traitement sans risque de rechute.

Santé mentale et crise sanitaire : ne vous laissez pas submerger

L'impact économique de la crise sanitaire due à la COVID-19, tout le monde en parle. Mais plus silencieuses sont les répercussions psychologiques sur les populations. Elles sont pourtant à prendre très au sérieux.

Bien sûr, les journées sont grises, froides, tristes. C'est le lot de l'hiver avec sa cohorte de baisse de morale, de fatigue et de petits virus. Mais cette année outre les nez qui coulent, les gorges irritées ou les toussotements, il faut aussi prendre (très) au sérieux l'anxiété, le stress, les troubles du sommeil voire les addictions. Les deux périodes de confinement et, plus généralement la crise sanitaire de ces longs derniers mois ont mis notre moral à rude épreuve. Il est important de mettre des mots sur nos différents maux, d'autant que le monde médical s'accorde pour constater une augmentation significative des troubles de l'anxiété sur les patients, notamment chez les étudiants et les jeunes mineurs. Des populations fragilisées chez lesquelles on note une recrudescence de tentatives de suicide ou des addictions en tous genres. Alors, prenez soin de vous, des vôtres, de vos voisins ou parents seuls ou isolés ! Les professionnels de santé recommandent quelques conseils de bon sens. À utiliser sans modération !

➤ **Maintenir le lien chaque jour avec son entourage.** Par téléphone, SMS, appels vidéo ou via les réseaux sociaux. Cela accentue le sentiment d'appartenance à un groupe.

➤ **Apporter de l'aide et proposer ses services à ses proches.** Une bonne manière de se sentir utile qui fait du bien.

➤ **Ne pas écouter les informations en boucle.** Elles peuvent finir par être anxiogènes. Dans le même registre, développer et entretenir son esprit critique en sélectionnant scrupuleusement ses sources d'informations. Ne vous laissez pas entraîner dans les considérations idéologiques ou les « fake news ».

➤ **Pratiquer des activités physiques** (sport, promenade...), mais aussi manuelles (bricolage, tricot, couture, broderie...) et intellectuelles (lecture, mots croisés, mots fléchés, etc.)

➤ **Soigner votre hygiène de vie.** Faites la cuisine, limitez la prise d'alcool et de tabac, n'hésitez pas à faire la sieste, prenez soin de vous.

➤ **Organiser votre journée.** En télétravail ou seul à la maison, notez la veille au soir ou le matin le programme de votre journée. Et « solfiez » vos différents moments : une heure pour les tâches ménagères, une autre pour un temps de promenade ou des courses, une autre encore pour la lecture, les appels téléphoniques, la cuisine, le travail professionnel ou étudiant, etc.

➤ **Parler de vos soucis et inquiétudes avec des professionnels.** En bref, prenez soin de vous !



Numéro vert d'écoute :

☎ 0800 130 000

Plateforme psychiatrique de l'hôpital
Bicêtre AP

☎ 01.45.21.22.78

Unafam (Union nationale des familles
et amis de personnes malades et/ou
handicapées psychiques)

☎ 01.48.0048.00

Vaccination COVID-19...

Une chose est certaine ; la vaccination contre la COVID-19 que beaucoup attendent sera longue !

Pour preuve les embouteillages qui existent déjà dans les centres de vaccination, par manque de plage de rendez-vous et surtout par manque de vaccin sur tout le territoire français. L'audioconférence du 13 janvier organisée par la Préfecture et l'Agence Régionale de Santé concernant le plan local de vaccination, a permis d'apprendre que l'Etat avait décidé d'ouvrir 13 centres de vaccination dans le Val-de-Marne. Le plus proche pour les Rungissois étant le centre de L'Haj-les-Roses. Mais avec environ 10 000 personnes de plus de 75 ans, et près de 15 000, 65-75 ans dans l'ensemble des communes limitrophes à Rungis, un seul centre, même disposant de 200 doses par jour, reste très en dessous des besoins du territoire.

Aussi, Bruno Marcillaud et les maires de Chevilly-Larue, L'Haj-les-Roses, Fresnes et Thiais, ont réitéré leur disponibilité pour organiser l'ouverture d'un centre supplémentaire auprès de la Préfecture et de l'ARS. Ils ont mis en place un travail en commun pour créer les conditions logistiques et médicales d'une telle ouverture, en lien avec la communauté médicale et paramédicale.

Un dossier complet devrait être déposé auprès du Préfet dans les jours qui viennent. Dans un premier temps, les habitants de plus de 75 ans des 5 villes pourront prendre rendez-vous au centre de L'Haj-les-Roses, mais l'objectif est que d'autres centres puissent voir le jour au plus tôt sur le territoire. Par ailleurs, le CCAS de Rungis s'organise pour accompagner la mobilité des personnes ne pouvant se déplacer seules jusqu'au centre de vaccination.

Vous pouvez retrouver la liste de tous les centres de proximité sur rungis.fr.



INFOS

Les activités pour les mineurs ont repris depuis le 5 janvier. Les PARASOLS ont décidé de poursuivre leur programmation. Ils croisent les doigts, sachant que ces dates sont susceptibles d'être annulées ou reportées selon les décisions prises par le gouvernement. Ils espèrent tellement vous revoir très vite !

Prolongation exposition Anne Yeremiyew



Nous présentons Anne Yeremiyew dans le journal du mois d'octobre, en rappelant combien son œuvre était liée à la culture ukrainienne. Explorant une palette riche et contrastée, elle ose des mélanges de techniques audacieux, portés par des gestes tantôt minutieux, tantôt amples et spontanés. Sa démarche la conduit vers l'abstraction. Empreinte d'émotion et d'empathie, sa peinture lumineuse magnifie sa soif de vie et d'espérance. Ses œuvres sont exposées aux cimaises des PARASOLS. Malheureusement compte tenu des restrictions sanitaires des derniers mois, peu de Rungissois y ont eu accès. Ils pourront venir dès que l'accès au public sera autorisé. L'exposition est donc prolongée !

RENDEZ-VOUS

- Vous pourrez donc la découvrir dès l'ouverture au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 18h30 et les mercredis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30.
- Entrée libre

Activités des PARASOLS

Le sourire est revenu sur les visages de tous les acteurs des PARASOLS lorsque le 5 janvier dernier, les cours ont pu reprendre en présentiel. Quel bonheur de pouvoir revoir petits et grands arpenter les couloirs de la structure. Cependant il a fallu nuancer son enthousiasme, les ateliers nutrition et sophrologie ayant été annulés, en raison des nouvelles consignes sanitaires. Tous les thèmes annoncés seront reportés dès que la situation le permettra.

Conférences d'Histoire de l'Art en visioconférence

Les PARASOLS poursuivent malgré tout leur cycle de conférences sur l'histoire de l'art. Animé par Raphaël Fonfroide de Lafon, historien de l'art, chacun de ces rendez-vous, une fois par mois, désormais en visioconférence est ouvert à tous, initiés ou non, le mercredi à 19h.

La prochaine rencontre sera consacrée à l'artiste Carl Andre. Figure incontournable de l'art minimal, Andre est, entre autres, l'inventeur de sculptures plates sur lesquelles vous êtes invité(e)s à marcher. Andre : « Mon travail est athée, matérialiste et communiste. Il est athée parce qu'il est sans forme transcendante, sans qualité spirituelle ou intellectuelle. Matérialiste parce qu'il est fait de ses propres matériaux sans prétendre à d'autres matériaux. Et communiste parce que la forme est accessible à chaque individu à titre égal. »



Oeuvre de Carl Andre

RENDEZ-VOUS

- Mercredi 10 février à 19h • Les Parasols

INFOS

À l'heure où ces pages ont été rédigées, le Gouvernement n'avait pas encore autorisé la réouverture des salles de spectacles.

Les spectacles de février sont donc annulés. Le Journal de Rungis vous les présente ici avec l'espoir qu'ils puissent être reportés dès que possible. Pour connaître toute l'actualité en temps réel du théâtre, rendez-vous sur le site Internet www.theatre-rungis.fr. L'équipe est joignable en télétravail, par téléphone de 10h à 12h et de 14h à 16h au 01.45.60.79.05 et par mail billetterie@theatre-rungis.fr.

Pli : la rencontre entre le cirque et le papier



Cette création fait se rencontrer le cirque et une matière particulière, le papier. La circassienne Inbal Ben Haim, l'ingénieur plasticien Alexis Mérat et la scénographe Domitille Martin façonnent ce matériau pour créer le décor, les costumes et les cordes sur lesquelles évolue la cordeliste. En devenant le support d'acrobaties aériennes virtuoses, le papier introduit une dimension surréelle et métaphorique de notre condition humaine.

Alexis Mérat et Domitille Martin vous invitent à explorer les plis, froissements et circonvolutions de leurs créations de papier. C'est un appel à venir se réfugier ou s'évader, au sein du théâtre, dans une migration des univers, entre réel et imaginaire. Tornade de papier ou ciel ennuagé, cette œuvre plastique délicate est à découvrir voire à traverser. Les trois artistes, réunis dans le projet multiforme *Pli* développent un spectacle utilisant toutes les capacités, visuelles, mécaniques, sonores, de mise en forme et de transformation du papier.

En lien avec ce spectacle, Alexis et Domitille ont imaginé l'exposition *Plis, déplis, replis* « *Notre monde est en mouvement. Nous sommes en mouvement dans le monde, à s'ouvrir sur lui ou se replier sur nous. Où prendre place, ainsi, dans l'espace des possibles ?* »

RENDEZ-VOUS

Pli

- Lundi 1^{er} février – ANNULÉ
- Cirque / 1h
- © Domitille Martin

Andromaque

L'action se déploie peu après la chute de Troie, dans le palais du jeune Pyrrhus. Promis à la princesse Hermione, il est revenu victorieux de la guerre, accompagné d'Andromaque, reine captive, et de son fils, dernier descendant des rois troyens. Une délégation grecque menée par Oreste vient réclamer la mort de l'enfant. Oreste aime Hermione qui aime Pyrrhus qui aime Andromaque qui aime Hector qui est mort, résume-t-on souvent. Cet entrelacs de désirs non réciproques révèle, à travers une intrigue passionnante, magistralement construite, la profondeur des obscures clartés raciniennes.

RENDEZ-VOUS

Andromaque

- Jeudi 4 février – ANNULÉ
- Théâtre / 2h15

Labelle et le Quatuor Métavers

Le compositeur réunionnais Labelle et le quatuor à cordes Métavers nous embarquent dans un passionnant voyage aux confins de l'électro et de la musique classique. Motif emblématique de la composition traditionnelle, le combo violon, alto et violoncelle devient entre les doigts du magicien électro-créole une formation dynamique, et presque rock'n'roll. Alternant les passages instrumentaux et les modulations synthétiques orchestrées en live par Labelle, les quatre musiciennes et le compositeur cassent les codes et jouent avec les sensations du spectateur. Laissez-vous emporter par ce concert hors du commun.

RENDEZ-VOUS

Labelle et le Quatuor Métavers

- Jeudi 11 février – ANNULÉ
- Musique / 1h10 • Programme : Steeve Reich, Labelle

Ressources en ligne gratuites

Parallèlement aux collections de la Méridienne, la Ville vous propose de faire de belles découvertes grâce à l'offre culturelle en ligne, gratuite et disponible 24h/24 de la Médiathèque numérique du Grand-Orly Seine Bièvre. Livres numériques, musique, films en VOD, presse, langues et soutien scolaire sont ainsi à portée de clic ! Vous habitez, étudiez ou travaillez à Rungis ou sur l'une des 24 communes du Grand-Orly-Seine-Bièvre mais vous n'êtes pas encore inscrit(e) dans les médiathèques ou les ludothèques du territoire ? Remplissez le formulaire d'inscription rapide sur cette page pour recevoir des identifiants qui vous permettront d'accéder aux ressources en ligne du portail :




Nouveaux horaires

Suite à l'instauration du couvre-feu à 18h, les horaires de la médiathèque sont provisoirement modifiés :

- **Mardi et vendredi** : 13h – 17h30
- **Mercredi et samedi** : 10h – 17h30

Les consignes sanitaires ne changent pas et les animations restent suspendues jusqu'à nouvel ordre...

 <https://mediatheques.grandorlyseinebievre.fr/default/formulaire-dinscription-temporaire.aspx>



Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez contacter les bibliothécaires de la Méridienne
 ✉ mediatheque@ville-rungis.fr

Quelques exemples pour se faire une idée :

- Pour la lecture, c'est un accès au dispositif national de prêt numérique en bibliothèques (PNB) par le biais de ebooks en prêt (à lire sur liseuses ou tablettes) et quelques livres audio. Des nouveautés, des livres pour adultes ou pour la jeunesse, des polars, de la SF ou Fantasy, de la BD, des guides de voyage...
- Pour la presse, accédez à près de 1400 titres disponibles dont plus de 150 quotidiens nationaux.
- Du côté des films, le catalogue de la Médiathèque numérique (Arte-VOD et UniversCiné) propose des milliers de programmes à la demande : cinéma, séries, documentaires, jeunesse et spectacles. «Les yeux doc» est la plateforme numérique du Catalogue national de la Bibliothèque Publique d'Information (Centre Pompidou) présentant une sélection de films documentaires.



L'écologie à la Méridienne

Les événements de ces derniers mois ont montré combien les questions d'écologie et de développement durable étaient à l'ordre du jour ; véritable enjeu de nos préoccupations citoyennes et politiques. Nous sommes de plus en plus nombreux à vouloir vivre « autrement » en posant des actes concrets qui signent notre engagement. Consciente de cette réalité, la médiathèque la Méridienne a, depuis plusieurs mois, développé le fonds thématique **Environnement et écologie** reconnaissable à ses étiquettes vertes, dans le pôle documentaire des Sciences. Vous pourrez y trouver les ouvrages sur la biodiversité, l'agriculture biologique, les ressources, les énergies et les actions individuelles à mener pour une vie plus écologique. Des ouvrages sur la philosophie, l'économie ou les cosmétiques peuvent aussi adopter un point de vue écologique, ils sont également pourvus d'une cote verte pour indication et visibilité dans les rayons.

Déjà 252 documents sont ainsi identifiés, réunis dans une sélection accessible sur le portail (rubrique Conseils et sélections, Accès thématiques) ou via le QR code ci-contre.

De quoi vous documenter !



INFOS

Cette séance aura lieu, si de nouvelles directives gouvernementales autorisant la tenue des animations paraissent fin janvier.

Participez en famille à la Fabric'à sons



Et si vous veniez en famille, le 6 février prochain au Conservatoire, pour fabriquer durant une heure, des petits instruments de musique.

Ici, pas de projet fou ni ambitieux ! Mais bien plutôt la joie de façonner de ses propres mains, à partir de matériaux de récupération, un objet qui produira des sons... Belle aventure pour entrer dans l'univers musical. L'objectif est de permettre à chaque enfant de repartir avec son article sonore, instrument fraîchement fabriqué, sur lequel, si le tempo de la séance le permet, il pourra accompagner avec tous les autres participants un échange musical, (comptine, jeu rythmique, formulette).

Cette séance de lutherie instrumentale, familiale et singulière est organisée par Nathalie Soulié, professeur au Conservatoire. Les instruments fabriqués pourront également être joués lors des séances «*Écoute écoute*», quand on aura le droit à nouveau de nous réunir.

**RENDEZ-VOUS***Fabric'à sons*

- Samedi 06 février, 11h
- Le Conservatoire - Grand salon de musique
- Séance de lutherie instrumentale
- Enfants de 3 à 8 ans
- Nathalie Soulié, réalisation
- Entrée libre sur réservation obligatoire au 01.45.12.80.87

***Le Maire,
le Conseil municipal,
et le personnel de la Ville
vous souhaitent leurs
meilleurs vœux pour 2021 !***

Vidéo du Maire sur la chaîne YouTube
« Ville de Rungis » et sur rungis.fr



Hôtel de ville 5 rue Sainte-Geneviève 94150 Rungis
Tél. : 01 45 12 80 00 - Fax : 01 46 87 24 94 - www.rungis.fr



■ Ordures ménagères ■ Déchets recyclables
■ Verres ■ Déchets toxiques ■ Encombrants

BOURG ANCIEN

Janvier

LES ANTES

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	sam	Dim
				1	2	3					1	2	7
4	5	6	7	8	9	10	4	5	6	7	8	9	14
11	12	13	14	15	16	17	11	12	13	14	15	16	21
20	19	20	21	22	23	24	18	19	20	21	22	23	28
25	26	27	28	29	30	31	25	26	27	28	29	31	

BOURG ANCIEN

Février

LES ANTES

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28

Rungis

Du 29 janvier au 26 février 2021

Pratique

www.rungis.fr

COVID - 19

Vos commerçants et votre Ville se mobilisent

Livraisons, click & collect, initiatives solidaires

Rejoignez le groupe Facebook
Les Commerces de Rungis

Hôtel de ville - 5 rue Sainte-Genesève 94150 Rungis
TEL : 01 45 12 80 50 - Fax : 01 46 87 24 94 - www.rungis.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Jean-Jacques **BRIDEY**, député de la circonscription, reçoit sur rendez-vous à l'Assemblée nationale.

► **Contactez-le par** ✉ jjbridey@assemblee-nationale.fr

Patricia **KORCHEF-LAMBERT** et Nicolas **TRYZNA**, conseillers départementaux reçoivent en mairie de Rungis.

► **Sur rdv** ☎ [01.45.12.80.29](tel:0145128029)

CONSEIL MUNICIPAL

« Désormais tous les conseils sont filmés et visibles en live ou en replay sur la chaîne YouTube de la Ville de Rungis »

Prochain Conseil municipal le 4 février

LUNDI 01 FÉVRIER **ANNULÉ !**

► **Le Théâtre de Rungis**

Pli

Inbal Ben Haim
Cirque / Apéro-découverte / 1h

TARIFS DE 5 €

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
AU 01.45.60.79.05
BILLETTERIE@THEATRE-RUNGIS.FR

MERCREDI 10 FÉVRIER, 19H

► **Les Parasols**

**Conférence d'Histoire
de l'Art avec Raphaël
Fonfroide De Lafon :**
« Carl Andre »

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
AU 01.46.86.64.84
MAISONPOURTOUS@LESPARASOLS-RUNGIS.FR

JEUDI 04 FÉVRIER **ANNULÉ !**

► **Le Théâtre de Rungis**

Andromaque

Racine / Lena Paugam
Théâtre / 2h15

TARIFS DE 5 À 8 €

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
AU 01.45.60.79.05
BILLETTERIE@THEATRE-RUNGIS.FR

JEUDI 11 FÉVRIER **ANNULÉ !**

► **Le Théâtre de Rungis**

**Labelle et le Quatuor
Métavers**

Steeve Reich, Labelle
Musique / 1h10

TARIFS DE 5 À 8 €

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
AU 01.45.60.79.05
BILLETTERIE@THEATRE-RUNGIS.FR

SAMEDI 06 FÉVRIER, 11H

► **Le Conservatoire
Grand salon de musique
Fabric' à sons**

Séance de lutherie instrumentale
Nathalie Soulié, réalisation

DE 3 À 8 ANS

ENTRÉE LIBRE SUR RÉSERVATION
AU 01.45.12.80.87

SUR LE SITE JUSQU'AU 12 FÉV.

► **Le Théâtre de Rungis**

Plis, déplis, replis

Exposition

ENTRÉE LIBRE DU LUNDI AU
VENDREDI DE 14H À LA FIN DE LA
DERNIÈRE ACTIVITÉ ET LES SOIRS DE
SPECTACLE.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
AU 01.45.60.79.05



PHARMACIES DE GARDE



www.ars.iledefrance.sante.fr



Dimanche 31 janvier

LERNOULD

13 rue de l'Abreuvoir
94150 RUNGIS
Tél. : 01.46.86.29.03

Dimanche 14 février

RUGBY

55 rue Paul HOCHARD
94240 L'HAY-LES-ROSES
Tél. : 01.46.86.48.02

Dimanche 28 février

DECHAMPS

Ccial de la Croix du Sud
94550 CHEVILLY-LARUE
Tél. : 01 45 47 80 05

Dimanche 7 février

LA PEUPLERAIE

38 boulevard Pasteur
94260 FRESNES
Tél. : 01.46.66.05.22

Dimanche 21 février

AKWA

15 rue du Docteur CALMETTE
94240 L'HAY-LES-ROSES
Tél. : 01.46.60.95.47

Dimanche 7 mars

MARCHÉ

18 rue Henri THIRARD
94240 L'HAY-LES-ROSES
Tél. : 01.46.64.49.39

ÉTAT CIVIL



Naissances

26/12/2020 - NEDELEC Owen - Antony (92)

Décès

19/12/2020 - LACHAUX Jean - Le Plessis-Robinson (92)

22/12/2020 - FAURE Françoise - Rungis (94)

Mariage

24/12/2020 - TENNICHE Ahmed et AISSAINE Manelle - Rungis (94)